

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/14
10 septembre 2003

(03-4748)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

AUSTRALIE

Déclaration de S.E. M. Mark Vaile, MP
Ministre du commerce

C'est pour moi un honneur de prendre la parole devant vous, et je suis sûr que nous pourrions réaliser des avancées décisives.

Il y a deux ans bientôt, à Doha, nous avons lancé un nouveau cycle de négociations commerciales.

Nous nous sommes alors fixés un mandat ambitieux mais réalisable qui reflétait un équilibre soigneusement dosé de nos intérêts respectifs.

Au moment où nous nous retrouvons à Cancún, notre tâche est d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation de ce mandat et de donner des orientations pour son plein accomplissement à la fin de l'année prochaine.

L'Australie est plus que jamais déterminée à remplir le mandat que nous nous sommes fixés à Doha.

Les négociations que nous avons menées jusqu'ici ont montré toute la difficulté de cette tâche. Les délais n'ont pas toujours été respectés et des divergences de vues persistent. Mais l'Australie reste disposée à travailler avec tous pour aplanir nos différences et parvenir à une solution.

Je rends hommage à M. Castillo, Président du Conseil général, pour l'immense travail qu'il à

Nous considérons toutefois que l'ambition de ce texte, notamment en ce qui concerne l'agriculture et l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, n'est pas à la hauteur de ce qu'il faudrait faire pour remplir le mandat de Doha et en libérer tout le potentiel.

L'agriculture est d'une importance vitale pour l'Australie, pour le Groupe de Cairns et pour nombre de pays en développement.

Parvenir à des résultats ambitieux sur l'agriculture est essentiel pour tout le programme du cycle de Doha et pour accroître la prospérité économique des pays en développement.

Nous ne pourrions prétendre que le cycle de Doha est véritablement un programme pour le développement si nous ne faisons pas de réels progrès dans le domaine de l'agriculture.

Nous ne pourrions accepter qu'un résultat conduisant à une amélioration notable des échanges mondiaux de produits agricoles.

Un tel résultat implique nécessairement une réduction substantielle des niveaux actuels de soutien interne, une amélioration sensible de l'accès aux marchés et l'élimination des subventions à l'exportation. Nous attendons un résultat qui soit à la hauteur de l'ambitieux mandat de réforme dont tous les Membres de l'OMC sont convenus à Doha.

Dans l'accomplissement de cette tâche, nous ne voulons pas voir apparaître de nouveaux champs de protection.

Pour cette raison, l'Australie est hostile aux propositions tendant à engager pendant le cycle de Doha des négociations sur l'extension des niveaux plus élevés de protection des indications géographiques à des produits autres que les vins et les spiritueux.

Cette question n'est pas envisagée dans le mandat de Doha. Elle n'a pas sa place dans les présentes négociations.

L'Australie est déterminée à parvenir à un résultat ambitieux dans les négociations sur l'accès aux marchés pour les produits non agricoles.

Ce résultat doit couvrir à la fois les obstacles tarifaires et non tarifaires et apporter une amélioration réelle de l'accès aux marchés pour nos exportateurs.

Le projet de texte ministériel de Cancún n'est pas assez précis en ce qui concerne la formule de base. L'Australie se félicite des propositions relatives à une formule de réduction des droits simple et ambitieuse, et qui s'applique à l'ensemble des produits non agricoles.

Une telle action s'impose pour garantir une amélioration réelle de l'accès aux marchés.

Les services sont aussi une question essentielle pour l'Australie.

Nous avons présenté notre offre concernant les services en mars dernier et nous encourageons ceux qui ne l'ont pas fait à faire de même aussitôt que possible. Nous sommes déçus du faible nombre d'offres reçues en ce domaine.

Tous les Membres, pays en développement comme pays développés, qu'ils soient importateurs ou exportateurs de services, ont beaucoup à gagner d'une libéralisation progressive des activités de service.

J'accueille avec la plus grande satisfaction la solution récemment apportée à la question de l'accès aux médicaments. Tous les Membres de l'OMC avaient l'obligation morale d'apporter une solution efficace aux préoccupations de santé publique des pays en développement. La décision adoptée il y a deux semaines démontrera que les gouvernements, dans le cadre de l'OMC, sont capables de tenir leur rôle quand il s'agit de répondre à des problèmes de politique sociale d'envergure mondiale.